

N° 49 /CRP/SG/DSTA/SHS

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Dans le cadre de la lutte contre le désordre urbain et l'insalubrité dans la ville de Bafoussam, le Maire de la Ville de Bafoussam invite les commerçants du Marché Central plus précisément :

- ceux installés dans « la rue mondiale » ayant effectué des rajouts sur leurs boutiques et/ou disposé des objets obstruant l'emprise de la voie publique;
- ceux de l'entrée friperie ayant installés les étals sur la voie.

A libérer dans les 72 heures suivant la diffusion du présent communiqué, les voies d'accès de tout encombrement, faute de quoi les agents communaux se verront dans l'obligation de le faire tous frais à leurs charges respectives.

Le Maire de la ville compte sur le sens de la responsabilité et le civisme de tous./-

Bafoussam, le 27 JUIL 2020
Le Maire de la ville,



Roger Tafam

Ampliations :

- Préfet/Mifi
- DDMINDDEVEL/Mifi
- DSTA
- DAAJ
- DAEF
- SH
- Médias ✓